

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATORZIÈME

1895

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1896

## PRÉSENTATION

**STATUETTES VOTIVES****découvertes en Syrie et en Cappadoce**

PAR M. ERNEST CHANTRE

Durant ses voyages en Syrie et en Asie Mineure, M. Chantre a réussi à former une véritable collection de petits monuments votifs, d'un très grand intérêt. Ces monuments sont des figurines, animales et humaines, pour la plupart en bronze, d'un style spécial et très archaïque, qui rappellent, par leur type et l'ensemble de leur physionomie, les sujets sculptés sur les bas-reliefs syro-cappadociens.

Parmi les figurines humaines de cette collection, on remarque, au premier rang, un personnage en bronze de 130 millimètres de longueur, dont la tête est coiffée d'une tiare conique, et le corps vêtu d'une courte tunique. Cette statuette absolument remarquable fut achetée en 1881, à Biredjik, à un Arabe qui venait de la découvrir sur les bords de l'Euphrate dans la région de l'antique Karkemish. A celle-ci, il faut en ajouter plusieurs autres plus petites, acquises à Césarée. Toutes ces figures se distinguent par un nez proéminent et de longues oreilles.

La série humaine masculine se clôt par une pièce, unique en son genre, en or, de 39 millimètres de hauteur, et dont le caractère hétéen est indiscutable. C'est, jusqu'à ce jour, l'objet le plus artistique qui ait été produit dans ce genre, par l'industrie syro-cappadocienne. Dans son ensemble, la figurine représente un dieu ou un guerrier, vêtu de la courte tunique à franges, coiffé d'une tiare camelée avec une visière en avant, et fortement appuyée sur deux énormes oreilles. Les souliers à bouts recourbés

ajoutent au caractère si franchement hétéen de cette pièce. Cette statuette provient de la région de Césarée. Par ses dimensions minuscules, elle ne peut être regardée que comme un objet votif, et faisait probablement partie de ces tributs que les princes hétéens offraient à leurs voisins Assyriens, alliés ou ennemis, dont parle l'inscription d'Assur-Nazir-Habal.

Les statuettes de femmes, recueillies par M. Chantre, paraissent moins archaïques que les précédentes.

Enfin la série animale se compose de trente spécimens, formant une véritable collection zoologique. Toutes sont en bronze et ont une hauteur qui varie entre 40 et 60 millimètres : le tigre, le bélier, la chèvre, le bouquetin, le zébu, le bœuf. le cheval et l'aigle en sont les sujets favoris. C'est durant son séjour aux environs du mont Argée, puis en passant par Tomarza pour se rendre dans le Taurus cilicien; à Hadjin et surtout à Schar, c'est-à-dire sur l'emplacement même de l'antique Comana de Cappadoce, que M. Chantre a recueilli ces statuettes qui y abondent. Toutes portent une superbe patine, et beaucoup reposent sur des socles. Le cerf est représenté par un seul individu dont le socle porte un cachet gravé ayant pour motif un triple swastika. Le zébu se trouve principalement à Schar. Il forme avec l'aigle représenté presque toujours perché sur les cornes d'un bouquetin ou d'un bœuf, dont la tête seule repose sur un socle, une petite série nouvelle et très curieuse. Nous n'entrerons pas ici dans des considérations sur la présence de ces objets dans des lieux dont le passé historique et religieux est connu de tous; ils jouèrent le rôle d'ex-voto, ou de dieux lares, parmi les montagnards cappadociens, cela est certain, et bien avant l'arrivée des Romains.

Cette collection de M. Chantre est, par le nombre et l'authenticité de ses pièces, extrêmement précieuse.

## DISCUSSION

M. *Cornevin* dit que le zébu existe naturellement en Asie (Indes, Ceylan) et en Afrique (Madagascar, Bourbon, Seychelles) et manque entre ces deux régions. Ces deux aires géographiques, séparées aujourd'hui, étaient certainement réunies autrefois.

M. *Chantre* se demande si les objets qu'il vient de montrer n'auraient pas été fabriqués dans les régions habitées par les animaux qu'ils représentent, et n'auraient pas été apportés par des émigrés orientaux.

La séance est levée à 6 heures.

*L'un des Secrétaires* : A. RICHE.